



## SECTION de la VENDÉE

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

TWITTER : @FODGFIP85

### COMPTE-RENDU des CAPL « Mutations au 01/03/2016 »

- CAPL cadres A du 11/12/2015

- CAPL cadres B et C du 14/12/2015

Les représentants FO présents pour ces 2 CAPL :

*Stella CREPEAU, Williams PILLET (élus A),*

*Frédéric DANO, Emmanuel JOUVIE, Sébastien LIEVRE, Patrice VIEMON (élus B)*

*Sébastien BENARD, Sébastien BERTHONNEAU, Séverine DRUARD (élus C)*

**\* Nos 3 déclarations liminaires pour ces CAPL :** en ligne sur notre site internet...

**\* Quelques éléments de réponse de la Direction aux déclarations liminaires :**

« Les suppressions d'emplois ne sont pas un exercice facile..., le contexte budgétaire est loin d'être évident... »

« Les restructurations sont inéluctables mais elles permettent en effet d'encaisser en partie les suppressions d'emplois ! »

« La concentration et la spécialisation des missions sont incontournables, même sans suppressions d'emplois, afin notamment d'améliorer la qualité du service rendu, face à un environnement de plus en plus exigeant, en termes de technicité, de disponibilité et d'expertise... »

« Concernant l'évolution du réseau en 2016, impossible à ce stade de savoir, tout dépendra des décisions politiques prises... »

« Discussion courant 2016 sur l'évolution éventuelle du périmètre des RAN... »

« Concernant la prévention des RPS, la Direction accompagne dans la mesure du possible les agents et les services en difficulté... »

**\* CAPL des cadres A :**

Quelques chiffres :

Situation des emplois au 01/03/2016 : 117 emplois implantés  
113 emplois pourvus (+ 14 ALD) dont 5 sont détachés  
= 4 emplois vacants

**Situation nette en tenant compte des temps partiels : + 5,3 emplois**

**Vote des OS : FO (abstention) , Solidaires**

**\* CAPL des cadres B :**

Quelques chiffres :

Situation des emplois au 01/03/2016 : 357 emplois implantés  
343 emplois pourvus (+ 23 ALD) dont 4 sont détachés  
= 14 emplois vacants

**Situation nette en tenant compte des temps partiels : -7,3 emplois**

**Vote des OS : FO (abstention) , Solidaires + CFDT (contre)**

**\* CAPL des cadres C :**

Quelques chiffres :

Situation des emplois au 01/03/2016 : 260 emplois implantés  
245 emplois pourvus (+ 16 ALD) dont 2 sont détachés  
= 15 emplois vacants

**Situation nette en tenant compte des temps partiels : -12,3 emplois**

**Vote des OS : FO (abstention) , Solidaires + CFDT + CGT (contre)**

**\* REMARQUES GENERALES concernant ces CAP locales de « mutation » :**

Notre vote « abstention » s'explique par la faiblesse des mouvements alors même que de nombreux emplois implantés ne sont pas pourvus. Malgré tout, un certain nombre de collègues ont obtenu satisfaction.

Nous reconnaissons que la Direction et le service RH restent à l'écoute et font leur possible pour tenir compte des situations particulières, afin d'éviter que des situations difficiles ou d'éloignements ne durent trop longtemps, notamment pour les collègues ALD (à la disposition du Directeur)... N'hésitez pas à nous signaler vos difficultés !

Les détachements ne sont prononcés qu'avec l'accord des agents concernés afin de répondre à une urgence signalée (situation sociale, médicale mais aussi parfois pour raisons de service, notamment pour les inspecteurs... ce qui reste discutable...). « *La Direction reconnaît cependant l'opacité de ce système...* »

Concernant les restructurations actées au 01/01/2016 (Maillezais + La Mothe Achard + Le Poiré/Vie + Mortagne/Sèvre), les agents concernés bénéficient à l'issue de ces CAPL d'une affectation provisoire. Ils devront donc rédiger une demande de mutation nationale pour obtenir définitivement leur nouvelle affectation, en bénéficiant naturellement d'une priorité absolue pour suivre leur mission.

#### **\* EVOLUTION DES REGLES DE MUTATION POUR LA CAMPAGNE DE MUTATION 2016 :**

- Affectation pendant 3 ans des B stagiaires en sortie d'école dans le domaine d'activité pour lequel ils ont été formés (mutation géographique possible).

- Affectation pendant 3 ans des C stagiaires en sortie d'école dans leur direction et résidence de 1ère affectation (durée fixée à 1 an pour les mutations prioritaires).

- Suppression des mouvements complémentaires du 1er mars pour les catégories A et B, néanmoins les demandes prioritaires pourront être prises en compte plus rapidement.

- Pour la catégorie B, organisation d'un mouvement spécifique au dernier trimestre 2016 sur certains postes ciblés comme étant difficiles à pourvoir... (précisions à venir...)

- Pour la catégorie B, modification des choix de spécialités ouverts au mouvement national (5 choix désormais), ainsi davantage de postes d'affectation relèveront désormais du mouvement local (CAPL).

- Fiscalité personnelle

- Fiscalité professionnelle

- Gestion des comptes publics

- Direction

- EDR, avec appel à candidature des directions locales pour constitution d'un vivier de candidats...

« postes à profil », situation inacceptable ! Un message du service RH a été communiqué récemment à tous les chefs de services, qui doivent en informer leurs équipes, pour appel à candidatures pour constitution de ce vivier (voir ULYSSE 85).

Nous signalons à la Direction que ce type d'information pourrait être communiqué directement aux agents concernés afin d'éviter des ratés dans la transmission de l'information...

**La Direction nous précise que le service RH est à la disposition des personnels pour toute question relative à ces nouvelles règles de gestion, notamment pour la campagne de mutation 2016.**

Nous en profitons pour signaler que le service RH, comme tous les autres services du Département, a subi lui aussi des suppressions d'emplois ces dernières années, alors même que les missions dévolues à ce service sont en perpétuelle évolution.

Ce service fait lui aussi ce qu'il peut pour répondre au mieux aux nombreuses sollicitations des collègues.

De plus, nous déplorons le calendrier imposé par la Direction Générale pour tous les actes de gestion concernant la sphère RH (campagne de mutation commençant pendant les congés de fin d'année, CAPN puis CAPL tenues début juillet, etc...).

---

## **CAMPAGNE DE MUTATION 2016 EN COURS...**

**Guide complet sur notre site internet : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>**

**N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER ET A NOUS TRANSMETTRE UNE COPIE DE VOS DEMANDES DE MUTATION POUR ETRE SUIVIES PAR NOS ELUS EN CAP NATIONALES ET LOCALES !**